

10 MARTIGNY RÉGION

xd - jpc

VERNAYAZ Hors service depuis 1997, l'aménagement hydro-électrique implanté au sommet de la cascade de la Pissevache est en pleine rénovation. Les Forces motrices valaisannes investissent 8,5 millions dans sa réhabilitation.

La centrale va redémarrer en 2016



CHARLES MERCOZ

L'aménagement hydro-électrique de la Pissevache situé au sommet de la célèbre cascade du même nom sera de nouveau en état de fonctionner à partir de l'an prochain. Situé sur les communes de Salvan et de Vernayaz, ce complexe inauguré en 1898 avait été mis hors service en 1997 pour des questions de sécurité. Propriétaires de l'installation depuis 1982 après son rachat à la Lonza SA, à Bâle, les Forces motrices valaisannes (FMV) ont dé-

captés en aval du vallon de Van dans les gorges du Dailley, à 1100 mètres d'altitude sur le territoire de la commune de Salvan. «Après avoir été turbiné, l'eau est restituée en amont de la cascade de la Pissevache», explique Julien Derivaz, responsable du projet auprès des FMV. La mise en œuvre de ce chantier n'est pas une sinécure. «C'est la logistique qui est compliquée, car l'usine est juchée au sommet de la cascade. Les matériaux sont acheminés entre la plaine et la centrale par un téléphérique de chantier. Un funiculaire provisoire



C'est au sommet de la cascade de la Pissevache haute de 116 mètres que est implanté en 1898 le complexe hydro-électrique du même nom qui fait l'objet de travaux de réhabilitation. La centrale de production sera entièrement installée dans la galerie souterraine. LOUIS D'ARBELORE

CHIFFRES CLÉS

506 mètres, la hauteur de la chute des gorges du Dailley à l'usine de la Pissevache.

400 litres/seconde, le débit de la chute dans la conduite.

1700 kW la puissance du futur groupe de production.

5 millions de kWh, la production annuelle de l'usine à partir de 2016.

8,5 millions de francs, le montant des travaux envisagés.

C'est la logistique qui est compliquée, car l'usine est juchée au sommet de la cascade.»

JULIEN DERIVAZ, RESPONSABLE DU PROJET AUPRES DES FMV

cidé de lui redonner vie en effectuant une vaste opération d'assainissement du site, de remplacement de la conduite forcée et de renouvellement de la centrale. Un montant de plus de 8 millions de francs est injecté dans ces travaux d'urgence qui, dès 2016, vont permettre aux FMV de produire 5 millions de kWh par année, correspondant environ à la consommation électrique de 1000 ménages.

Logistique compliquée

L'usine hydroélectrique de la Pissevache où il ne pas confondre avec la centrale de Miéville toute proche appartenant, elle, à Alpiq et exploite les eaux de la Salanfe

sera installé dans la galerie en vue du remplacement de la conduite forcée. En outre, dans la partie supérieure du complexe, les éléments utiles seront déposés sur les différentes places de chantier par hélicoptère», souligne le responsable.

Les travaux préparatoires, comme le défrichage, les accès, l'acheminement des engins de chantier et le démantèlement du site, ont débuté en septembre dernier. Le calendrier prévoit le remplacement de la conduite forcée et le renouvellement de la centrale dans les mois qui suivent. «La mise en service progressive de l'aménagement aura lieu dans le courant de l'année prochaine», indique Julien Derivaz.

La nouvelle centrale dans la caverne

Concrètement, le projet prévoit la préservation et l'assainissement des installations de captage et d'adduction des eaux. «Longue de plus d'un kilomètre, la conduite forcée sera entièrement remplacée. Sur le site de la centrale au sommet de la cascade, les bâtiments existants sont en cours de démantèlement, ce qui permettra de redonner

un aspect naturel au site», détaille Julien Derivaz. D'une puissance de 1700 kW, le nouveau groupe de production établira ses quartiers dans la caverne longue de trente mètres et large de neuf mètres. Une partie des machines d'origine et les anciens appareils de mesure seront évacués. «Nous les conserverons et étudions actuellement leur future affectation», note notre interlocuteur.

La M.S.D.E



BLAISE BORGEAT, PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE VERNAYAZ

«Un aménagement historique qui reprend vie»

«Les travaux de réhabilitation de la centrale de la Pissevache permettent une nette amélioration paysagère du secteur de la cascade étant donné la mise sous câble de la ligne aérienne et la démolition des anciennes baraquements au sommet de la chute.

Le projet permet également à la commune de Vernayaz de bénéficier de synergies pour le remplacement d'une conduite d'eau potable endommagée par les chutes de pierres. Au niveau énergétique, la commune n'est pas un partenaire direct du projet, puisque celui-ci bénéficiera du soutien de la Confédération en matière de production d'énergie renouvelable.

En revanche, au terme des concessions (2032), les communes concédantes de Salvan et Vernayaz pourront exercer leur droit de retour sur cet aménagement en grande partie renouvelé.»

CM

SEMBRANCHER En raison d'un problème de chaufferie, les élèves ont eu congé hier après-midi. L'école a été évacuée et placée sous surveillance

Hier, peu avant midi, l'école primaire de Sembrancher a connu un coup de chaud. En raison d'un problème de chaufferie, tous les élèves ont été évacués et réunis dans la salle de gymnastique. Encadrés par les enseignants, ils y sont restés une heure avant de pouvoir rentrer chez eux.

Averti de l'incident, le président de la commune Bernard Giovonola s'est rendu sur place: «Pour une raison encore indéterminée, une émanation de monoxyde de carbone depuis la chaufferie à distance, qui chauffe plusieurs bâtiments, dont celui de l'école, a été constatée par des employés communaux. Les pompiers du CSI BVS 6 centre de secours incendie de Bagnes, Vallées et



Évacuée hier, peu avant midi, l'école a ensuite été placée sous la surveillance des pompiers. L'ENCHELISTE

intervenus et ont décidé par mesure de précaution d'évacuer l'école. Tout s'est passé dans le calme. Seul le concierge, incommodé par

l'hôpital pour y subir un examen.»

Chef d'intervention du CSI BVS, Frédéric Moulin confirme que l'évacuation a été décidée pour des raisons sécuritaires: «Nous devions nous assurer qu'il n'y avait plus de risque lié au monoxyde de carbone et avons placé le bâtiment sous surveillance jusqu'en soirée.» Dans la foulée, la commission scolaire, présidée par Marie-Madeleine Voutaz, vice-présidente de la commune, a décidé de donner congé aux élèves hier après-midi.

Désireuse de trouver les raisons de cet incident et, surtout, de remédier au problème, la commune de Sembrancher va réunir dans les meilleurs délais tous les partenaires du chauffage à distance nous a confirmé

MEMENTO

LA TZOUMAZ

mercredi à 17 h, 14PT de La Tzoumaz propose un concours de sculpture sur neige. Une initiative de Taille la Neige Tour.

ORONNAZ

Une randonnée didactique sur les traces de la faune locale est proposée sous la conduite de Fernand, ranger de la montagne, ce jeudi 26 février à Oronnaz. Le prix est de 20 fr. par adulte et de 10 fr. par enfant. Infos au 027 306 42 93

LA FOULY

jeudi 26 février, randonnée à raquettes à neige suivie d'une fondue à La Fouly. Départ à 17 h 30. Les inscriptions sont prises avant 17 h, ce mercredi à